



# FRONTIÈRES DE FER LE CLOISONNEMENT DU MONDE

STEPHANE ROSIERE

REVUE DE  
SYLÉPSE



STÉPHANE ROSIÈRE

**FRONTIÈRES DE FER**  
**LE CLOISONNEMENT DU MONDE**

ÉDITIONS SYLLEPSE (PARIS)  
COLLECTION « ARGUMENTS ET MOUVEMENTS »

© Éditions Syllepse 2020

Éditions Syllepse

69, rue des Rigoles, 75020 Paris

edition@syllepse.net

[www.syllepse.net](http://www.syllepse.net)

ISBN papier : 978-2-84950-810-7

Figures : conception par Stéphane Rosière, réalisation par Sébastien Piantoni, à l'exception de la figure p. 29.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>1. GÉOHISTOIRE DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES</b>	<b>19</b>
<b>2. « SALAUDS DE PAUVRES ! » TEICHOPOLITIQUES ET REFOULEMENT PLANÉTAIRE</b>	<b>69</b>
<b>3. VIVRE DES FRONTIÈRES, MOURIR AUX FRONTIÈRES</b>	<b>103</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>163</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>171</b>

## FIGURES

<b>1. CARTE DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES EN AFRIQUE DU NORD (20<sup>e</sup> ET 21<sup>e</sup> SIÈCLES)</b>	<b>25</b>
<b>2. LES DISPOSITIFS TECHNIQUES DU MUR DE BERLIN</b>	<b>29</b>
<b>3. PLANISPHERE DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES CIVILES ET DES LIGNES DE FRONT</b>	<b>37</b>
<b>4. EXTENSION DE LA BARRIÈRE À LA FRONTIÈRE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE MEXIQUE (2016)</b>	<b>43</b>
<b>5. LA FRONTIÈRE SLOVAQUIE-UKRAINE ET SES DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE</b>	<b>63</b>
<b>6. OUVERTURE DES FRONTIÈRES AUX CITOYENS SELON LEURS PASSEPORTS</b>	<b>89</b>
<b>7. PLANISPHERES DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES ET NIVEAUX DE VIE</b>	<b>93</b>
<b>8. PLANISPHERE DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES ET DES « FRONTS » MIGRATOIRES</b>	<b>149</b>



## INTRODUCTION

Cet ouvrage est consacré aux dispositifs physiques, administratifs et idéologiques actuellement construits aux frontières internationales, ici entendues comme les lignes séparatrices entre les territoires des États<sup>1</sup>. Il s'agit de dispositifs au sens que Michel Foucault donne à ce terme : « Ensemble hétérogène constitué de discours, d'institutions, d'aménagements architecturaux, de règles et de lois, etc. » (Foucault, 1997). Nous nous focaliserons sur les barrières frontalières, souvent appelées « murs », qui sont érigées un peu partout dans le monde<sup>2</sup>.

Ces barrières, le plus souvent récentes, témoignent du raidissement du monde contemporain en termes de perception des frontières. Celles-ci ne sont plus envisagées en tant qu'opportunités mais plutôt en tant que menaces et zones de danger. Dans cet ouvrage, nous nous demanderons de quels maux ces barrières frontalières sont le symptôme. Comment, à une vision « ouverte » et « positive » des frontières, qui culmina avec la chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989, a succédé une ère de soupçon, de peur et de violences symbolisée par la multiplication de ces « murs » ? Au bout du compte, c'est la question du rôle et de l'impact de ces installations qui sera au cœur de cet ouvrage.

Le processus contemporain d'accroissement des contrôles aux frontières a été qualifié de *rebordering*

---

1. Comme l'écrit Gabriel Popescu (2012) : « Les frontières des États sont des délimitations politico-territoriales. Territorialisées et symboliques, elles marquent les limites d'espaces politiquement organisés et suggèrent leur cohésion. » (Voir aussi Foucher, 1991 ; Newman et Paasi, 1998 ; Newman, 2006 ; Moullé 2017).

2. Le mot barrière, au sens d'obstacle au passage, est proposé ici comme terme générique. Il peut, et doit suivant les cas, se décomposer en clôture, mur, palissade, barrière administrative, ou toute forme ponctuelle prise par le dispositif d'ensemble (sur la terminologie, voir Geslin, 2010).

(Andreas et Snyder, 2000 ; Andreas et Biersteker, 2003). Le *rebordering* – du mot *border* qui désigne en anglais la frontière en tant que délimitation politique – c’est littéralement un retour de la frontière que l’on croyait effacée (entre autres par l’échange et la mondialisation). Ce *rebordering* se manifeste par une volonté de contrôle accrue de la part des États. Dès 2009, la politologue Wendy Brown a mis en exergue la construction de murs aux frontières comme une réaction des États face à leur perte de contrôle et de souveraineté résultant, entre autres, de l’accroissement des flux transfrontaliers. «Les murs actuels marquent moins la résurgence [...] de la souveraineté de l’État-nation, qu’ils ne sont des icônes de son érosion» (Brown, 2009 : 21).

Plus qu’un processus de fermeture, c’est d’un *processus de cloisonnement* dont il faudrait parler, les deux mots n’étant pas synonymes. En effet, si la fermeture vise à interdire les flux, le cloisonnement vise à les diriger par la contrainte (c’est le rôle de la cloison), pour mieux le contrôler (c’est le rôle du *checkpoint*). Le cloisonnement frontalier que cet ouvrage veut souligner est intrinsèquement coercitif. Il est médiatisé en Amérique du Nord depuis les attentats du 11 septembre 2001 et en Europe surtout depuis la «crise» migratoire de 2015. Si 2001 constitue indéniablement une inflexion majeure, cette politique de cloisonnement est pourtant plus ancienne. Dès le choc pétrolier de 1973, la crise économique remet en cause l’idée d’ouverture des frontières, notamment face aux flux humains – ce que l’on appelle la *circulation*, que nous différencions de l’échange qui concerne les marchandises ou les flux invisibles. Dans un contexte de récession, les flux migratoires ne sont plus les bienvenus. En France, le Front national, dont la lutte contre l’immigration est l’un des leitmotivs, commence à faire parler de lui dans les années 1980, alors que la crise économique

et le chômage s'enracinent. La tendance à la fermeture des frontières face aux flux migratoires dans les États les plus riches n'a fait que se confirmer depuis cette période. Le mirage du monde ouvert consécutif à la chute du Rideau de fer (1989) et à la disparition de l'Union soviétique (1991) ne fut, somme toute, qu'une brève parenthèse. Dès 1994, l'Union européenne (en l'occurrence l'Espagne) met en place une clôture aux frontières de ses *Presidios* africains de Ceuta et Melilla<sup>3</sup>. Le 11 septembre va ensuite renforcer une dynamique qui était simplement moins prononcée mais malgré tout déjà enclenchée avant ces attentats. Plus des trois-quarts des barrières existantes ont été érigés au 21<sup>e</sup> siècle.

Une barrière frontalière est une construction mise en place le long ou à proximité immédiate d'une frontière internationale. Les éléments construits sont le plus souvent des clôtures ou des grillages, parfois des éléments métalliques, plus rarement des murs de béton (plus coûteux) – ou un mélange de ces éléments. Ces barrières sont fréquemment renforcées par des barbelés. Elles sont systématiquement longées par une route de patrouille (ce qui facilite leur repérage sur des photos aériennes ou satellitaires). Elles sont renforcées, à intervalle variable, par des points de contrôle (tours de contrôle avec gardiens ou non, radars, capteurs, etc.), mais aussi des sites logistiques et de logements de gardes-frontières. Enfin, *last but not least*, elles sont ouvertes par des points de passage pédestres, routiers, ferroviaires, maritimes ou aériens. Ces passages, souvent appelés *checkpoints*, portent le nom de « points de passage frontaliers » (PPF) dans la terminologie administrative française, ou *ports of entry* aux États-Unis, et si tous les PPF sont bien des *checkpoints*, tous les *checkpoints*

---

3. Le terme de *Presidios* désigne les deux possessions espagnoles sur les côtes du Maroc.

ne sont pas des PPF<sup>4</sup>. L'objectif fondamental des «barrières» est de contraindre les flux à se soumettre au contrôle.

Le mur n'est là que pour faire obstacle et permettre au *checkpoint* d'exercer pleinement sa fonction de contrôle: tous deux participent d'un dispositif de contrôle global qui s'exerce sur les déplacements des personnes (Ritaine, 2009: 16).

La barrière vise à obliger le voyageur à se soumettre au contrôle de l'État et donc à un refoulement éventuel, l'interdiction d'entrer. La barrière injecte donc clairement de la coercition dans la gestion de la mobilité, que ce soit vis-à-vis des échanges commerciaux ou de la circulation des êtres humains. Animées par un souci d'efficacité (au moins proclamé) les autorités publiques tendent à militariser la surveillance de la frontière (Jones et Johnson, 2016). La militarisation concerne la surveillance de la ligne frontière mais aussi des points de passage situés à l'intérieur du territoire: aéroports et gares internationales notamment (Popescu, 2010; Ritaine, 2009). Le renforcement du contrôle est l'objectif de la militarisation. Le contrôle n'est pas circonscrit à la ligne frontalière, les PPF se sont multipliés, ainsi que les contrôles policiers sur le territoire. Dans la zone Schengen par exemple, le Code frontières Schengen autorise les contrôles sans justification précise dans une zone de 20 km le long des frontières intérieures et autour des ports, aéroports et gares ferroviaires ou routières ouvertes au trafic international. De cette multiplication des points de passage et des lieux de contrôle sont nées les idées de «frontières mobiles» (Amilhat-Szary et Giraut, 2015) ou de «pixellisation» des frontières (Bigo et Guild, 2005). La multiplication

---

4. Les frontières «opaques» dépourvues de point de passage sont rarissimes ou ne concernent que quelques angles morts de la circulation globale (et notamment les hautes montagnes).

des centres de rétention administrative où sont enfermés les étrangers en situation irrégulière participe aussi de cette logique. Le *rebordering* contemporain est bien exprimé par la multiplication de ces camps, «où les individus sont rassemblés, contrôlés et le plus souvent détenus en vue d'une fin précise : l'expulsion vers leur pays d'origine» (Le Cour Grandmaison et col., 2007 : 10-11).

La barrière frontalière est un élément visible, et souvent symbolique, du durcissement du régime migratoire. Elle est la partie émergée de systèmes de contrôle complexes et proliférants. Plus visibles, ou en tout cas médiatisées, elles devraient être mieux connues. Ce n'est pourtant pas le cas. Il existe peu d'ouvrages concernant directement les barrières frontalières<sup>5</sup>. Trois seulement (Novoseloff et Neisse, 2007 ; Brown, 2009 ; Niel, 2011) sont disponibles en français<sup>6</sup>. La connaissance de ces objets de recherche reste parcellaire. Dans l'ouvrage qu'elle a dirigé, Élisabeth Vallet en offre une présentation assez précise (Vallet, 2014). Elle est l'une des rares à dénombrer précisément ces «murs<sup>7</sup>». Cependant, les calculs sont complexes. Les barrières frontalières, bien qu'elles soient très médiatisées et questionnées dans leurs finalités, forment un objet méconnu et souvent mal compris. Jusqu'à un certain point, leur existence

---

5. Andreas et Snyder (2000), Andreas et Biersteker (2003), Novoseloff et Neisse (2007), Brown (2009), Jones (2012 et 2016) et Vallet (2014).

6. Outre le livre de l'historien Claude Quétel (2012) qui déborde des frontières internationales pour s'intéresser à tous les murs («murs d'antan» aux frontières des empires ou murs de ségrégation dans les métropoles). Citons aussi l'atlas de Bruno Tertrais et Delphine Papin (2016) et l'ouvrage d'Olivier Zajec (2017) qui sont consacrés aux frontières et qui de ce fait traitent des «murs».

7. Élisabeth Vallet comptabilise les barrières frontalières par nombre de dyades et non en km. Selon le néologisme inventé par Michel Foucher (1991 : 15), la dyade est «une frontière commune à deux États contigus». L'enveloppe frontalière d'un État se décompose ainsi généralement en plusieurs dyades.

précise relève d'un «savoir conjectural», selon l'expression de Dionigi Albera, «fondé sur la lecture d'indices minimes et disparates» (Albera, 2001). En effet, en matière de barrières frontalières les informations restent incomplètes. Si les États sont friands de déclarations tonitruantes en matière de contrôle migratoire ou de construction de «murs» (on pense évidemment, entre autres, à Donald Trump qui a fait de l'édification du mur à la frontière mexicaine un des axes forts de sa campagne électorale de 2016), ils sont souvent beaucoup plus évasifs en ce qui concerne l'étendue des dispositifs ou leur coût.

La recherche en matière de barrières frontalières intègre l'entretien (avec les acteurs: constructeurs de barrières, gardes-frontières ou migrants, ou avec des riverains ou des personnes confrontées à la barrière de manière occasionnelle), l'étude des rapports et études existants et le terrain. Dans ce cas précis, le terrain peut se diviser en «accompagné» par des gardes-frontières, ou sans autorisation, ne serait-ce que pour avoir un aperçu des dispositifs<sup>8</sup>. Nous avons aussi pu nous appuyer sur la télédétection. Les images satellitaires offrent parfois des sources claires et incontestables, mais celles-ci sont d'inégale qualité. Les régions les plus sensibles ont une définition assez médiocre sur *Google Maps* par exemple. Les sources locales (journaux des pays concernés) forment une autre source d'information importante, désormais accessible par Internet. Par l'usage de mots-clefs en multiples langues, il est possible de trouver des articles de médias locaux traitant de l'existence de barrières frontalières. Malgré tout, la

---

8. À noter que l'approche des barrières est dangereuse dans certains pays où les gardes-frontières tirent à vue (Inde, Chine). En Europe même, l'approche à moins de cent mètres d'une frontière est souvent interdite (présence de panneaux circulaires et blancs cerclés de rouge), c'est le cas sur de nombreuses dyades de la frontière extérieure de l'espace Schengen.

veille est difficile : moins qu'un problème de langue, c'est une question de temps et de moyens financiers.

En ce qui concerne la littérature scientifique, la frontière internationale est un objet scientifique tardivement étudié par la géographie politique ou la géopolitique. Ce n'est que dans les années 1970 qu'il est pleinement réhabilité comme objet d'étude (Guichonnet et Raffestin, 1974), Michel Foucher s'imposant comme une référence en la matière (Foucher, 1991). Pour autant, la chute du Mur de Berlin et la croyance en un « monde sans mur » (Ohmae, 1999 ; Moore, 2003) portent un rude coup à l'étude de la frontière. Dans les années 1990, elle apparaît comme un objet « ringardisé ». Dans une perspective très néolibérale, on souligne et on étudie son effacement, on s'intéresse aux logiques transfrontalières mais on néglige quelque peu les logiques de contrôle ou l'usage coercitif des frontières – les politistes portent plutôt ces problématiques (Bigo, 1996, 2008, 2011 ; Bigo et Guild 2003, 2005 ; Ritaine, 2009). Il a fallu attendre les années 2010 (soit les grands attentats en Europe, la vague migratoire de 2015) pour que l'importance de la frontière soit réévaluée chez les géographes, comme en témoigne la sortie de plusieurs ouvrages récents (Amilhat-Szary, 2015 ; Tertrais et Papin, 2016 ; Zajec, 2017 ; etc.).

D'objet marginal au sens propre – en tant qu'enveloppe extérieure du territoire de l'État – la frontière est redevenue centrale dans la gestion des flux et plus généralement dans les rapports aux autres. Elle est comprise comme une matrice qui participe non seulement de la construction des territoires politiques mais de l'ordre politique en général (Van Houtum et col., 2004)<sup>9</sup>. L'ordre politique coercitif esquissé par les

---

9. C'est ce qu'exprime le jeu de mots *border(ing)* en anglais. Dans « *border* » (frontière), il y a « *order* » (ordre). Et la gestion des frontières participe bien de la mise en ordre du monde.

barrières frontalières est fréquemment analysé comme une réponse à une certaine «insécurité» (Vallet, 2014; Vallet et David, 2012), liée aux postulats de la «société du risque» (Beck, 2001) ou à cette inquiétante «modernité liquide» (Baumann, 2000) – autant de qualificatifs caractérisant un monde fluide qui s’oppose par nature aux velléités de contrôle. La politiste Wendy Brown a analysé les «murs» comme une tentative presque désespérée des États de retrouver une part de leur souveraineté remise en cause par la mondialisation. Pour Reece Jones et Corey Johnson (2016), la militarisation des frontières exprime plutôt le redéploiement du pouvoir souverain des États que sa disparition. La frontière est, dans tous les cas, un révélateur des tensions contemporaines. Notre hypothèse est que les barrières frontalières expriment mieux ces tensions que la frontière en général.

Au-delà du cas des frontières, la prolifération des murs dans les agglomérations urbaines exprime aussi ces tensions contemporaines. La construction de quartiers fermés est un phénomène déjà ancien (voir l’expression de *Fortress America* titre emblématique de l’ouvrage d’Edward Blakely et de Mary Snyder en 1994). Ces quartiers fermés, ou *gated communities*, sont nés d’un désir de protection et de sécurité accrue de la part de citoyens aisés, mais les motivations de ces «sécessions urbaines» se sont étendues : volonté d’entre-soi, cadre préservé, indépendance communale, etc. (Renaud Le Goix, 2001, 2005; Le Goix et Webster, 2006). Jamais, sans doute, autant de murs n’ont quadrillé l’espace mondial.

La construction de barrières urbaines et frontalières, deux processus dont les échelles et les motivations différentes, relève de postures politiques et de choix techniques comparables et mettent en exergue ce que nous avons appelé des «*teichopolitiques*<sup>10</sup>» (Ballif et Rosière 2009; Rosière et Jones, 2012). Le néologisme, sur lequel

---

10. Prononcer té-i-ko.

nous reviendrons dans la seconde partie, semble utile car il n'est pas seulement question de *rebordering*, de frontières internationales, mais d'un phénomène à toutes les échelles. En effet, la notion de teichopolitique désigne toute politique fondée sur la construction de «murs» ou de dispositifs de cloisonnement de l'espace. La construction de ces barrières est hautement paradoxale à l'heure où la mondialisation est censée être fondée sur l'accroissement des flux, le mouvement et l'échange – le terme de mondialisation est «utilisé pour décrire le processus de généralisation des échanges entre les différentes parties de l'humanité, entre les différents lieux de la planète» (Grataloup, 2012: 429, dans Ghorra-Gobin, 2012). La mondialisation produit donc non seulement de l'échange mais aussi du contrôle tous azimuts. La construction de murs est là pour le souligner (Novosseloff et Neisse, 2008).

Dans l'analyse des barrières frontalières, la racine *teicho* peut être mobilisée pour désigner différents aspects des teichopolitiques. Nous désignerons ainsi par «teichoéconomie» la dimension économique et financière de ces artefacts en y intégrant les investissements publics, en forte hausse. Outre le coût de construction, la teichoéconomie inclut les effets économiques à plus long terme. La construction de «murs» devient un marché considérable qui mobilise tout à la fois les acteurs publics (États mais aussi collectivités locales), privés (entreprises) et, le cas échéant, la «société civile» (éventuellement associations de citoyens), mais aussi les acteurs informels (gangs, mafias et autres organisations) qui font du franchissement clandestin des barrières une source de revenus pour tout une série d'acteurs bien différents.

Pour comprendre en quoi consistent les barrières frontalières et pourquoi elles sont édifiées, mais aussi quelles sont leurs conséquences – sans prétendre à

l'exhaustivité concernant ces dernières –, l'ouvrage est structuré en trois parties. La première partie esquisse une géohistoire des barrières frontalières. Il s'agit de souligner la diversité des objectifs et de la morphologie des barrières frontalières sur le temps long, et notamment l'importance des barrières construites durant la colonisation ; ce développement permettra de mettre en exergue les spécificités des barrières contemporaines. Cette première partie se conclut par une description des barrières soulignant la diversité actuelle de ces dispositifs. L'ouvrage analyse la répartition des 25 000 km de barrières terrestres dont la localisation ne doit rien au hasard mais constitue autant de symptômes de tensions mondiales et locales.

La deuxième partie de l'ouvrage se propose d'expliquer l'épanouissement contemporain de ces constructions. Il met en exergue la notion de teichopolitique – les politiques de cloisonnement de l'espace. L'ouvrage se concentre sur les paradoxes contemporains de la mobilité, la mobilité très asymétrique de la population mondiale, et un droit à la mobilité très inégal. Les barrières apparaissent comme des dispositifs visant à consolider cette asymétrie et la distinction entre ceux qui ont le droit de se déplacer et ceux à qui ce droit est refusé. Dans tous les cas, ces dispositifs expriment la croissance du contrôle et de la militarisation des frontières.

Dans la troisième partie, les barrières frontalières sont envisagées comme marché et comme espace légal. L'accroissement du contrôle aux frontières engendre une fructueuse «*teichoéconomie*» dont les acteurs principaux sont l'État et les firmes privées qui forment le complexe sécuritaro-industriel. L'ouvrage souligne le rôle normatif de grandes organisations internationales qui contribuent à l'accroissement et à l'homogénéisation du contrôle aux frontières. Les acteurs clandestins

se greffent à ces acteurs officiels et participent aussi de la teichoéconomie. Enfin, l'ouvrage considère aussi les barrières frontalières comme des dispositifs létaux. Chaque année, plusieurs milliers de personnes perdent la vie en tentant de contourner les barrières frontalières administratives et physiques. Cette létalité est une dimension importante, quoique très inégale suivant les régions, des barrières frontalières contemporaines. L'examen de la mortalité aux frontières participe ainsi d'une réflexion générale sur ces dispositifs qui semblent des symboles évidents des peurs et des craintes de notre temps.



## CHAPITRE 1

# GÉOHISTOIRE DES BARRIÈRES FRONTALIÈRES

La barrière et le mur s'inscrivent parmi les dispositifs de domination les plus anciens. Le mur renvoie à la muraille défensive qui conserve une dimension symbolique pérenne malgré les mutations technologiques contemporaines : la muraille c'est la protection. Nous reviendrons donc ici sur quelques développements historiques. Leur but n'est pas de présenter les barrières frontalières de façon exhaustive mais de souligner la diversité historique de ces dispositifs et, de là, les spécificités des barrières contemporaines.

## LES BARRIÈRES FRONTALIÈRES, UN DISPOSITIF INSCRIT DANS LE TEMPS LONG

Les communautés humaines semblent avoir un besoin ancestral de protection et la barrière, l'obstacle physique qui protège le sanctuaire ou la communauté, s'inscrit parmi les dispositifs élémentaires de protection. «L'histoire des murs de défense est inséparable de celle de l'humanité» (Quétel, 2012 : 7). À l'origine, il s'agissait de protéger de petits groupes humains, ou préserver le cheptel de ses prédateurs, mais bientôt surtout, le mur protège des autres peuples et des envahisseurs. Ainsi, la palissade de bois ou le mur de pierres accompagnent-ils l'éclosion des premières civilisations (que l'on pense au mythe de l'effondrement des murailles de Jéricho).

Les murs jouent un rôle décisif dans le processus de création des premières villes. La muraille est alors un outil essentiel de protection de la communauté. La population de la ville est dite «intra-muros», elle vit à l'intérieur des murs, du latin *murus*, terme qui désigne au départ l'enceinte d'une ville. Ce n'est qu'à partir du 11<sup>e</sup> siècle que le mot *murus* désigne l'ouvrage de

maçonnerie d'une maison. La logique est la même dans la Chine ancienne où l'idéogramme 城, *cheng*, longtemps le plus employé pour désigner la ville, signifiait d'abord la « muraille ». Durant le Moyen Âge occidental, la construction de châteaux forts en milieu rural, ou de fortifications autour des villes (entre autres, la muraille de Philippe Auguste édiflée autour de Paris à la fin du 12<sup>e</sup> siècle) est aussi consubstantielle à la ville. Les murailles symbolisent ce souci, partagé avec les Chinois, de sécurité renforcée.

La construction de murs aux frontières, ou dans les confins frontaliers<sup>1</sup>, implique des moyens plus importants que la construction d'une muraille urbaine, il faut qu'existe un État déjà relativement développé. Construire un mur implique l'existence d'une structure pérenne, rayonnant sur de vastes territoires, soit l'existence d'un État suffisamment centralisé pour être capable d'édifier et d'entretenir de tels ouvrages. Cette capacité est en fait ancienne et remonte au tout début de l'histoire.

Le plus ancien mur frontalier a été découvert en 2010 en Syrie, dans l'ex-Croissant fertile. Cette barrière de 220 km de long, large d'un mètre environ, fut construite entre 2400 et 2200 av. J.-C. pour délimiter le territoire d'agriculteurs sédentaires, qui prirent l'initiative de l'édifier, face aux éleveurs nomades. Cette barrière de pierres, âgée de quatre mille ans, souligne comment la création de murs frontaliers s'articule avec l'existence d'une administration, car c'est bien dans le Croissant fertile que l'écriture, l'État, mais aussi l'armée furent inventés. Un mur frontalier implique une action d'ampleur, cohérente et dans la durée. D'une façon générale, ces murs antiques ont pour but d'empêcher

---

1. La frontière linéaire, telle que nous nous la représentons aujourd'hui, est systématisée, en Europe, avant le 17<sup>e</sup> siècle, même si l'Antiquité n'ignorait pas celles-ci plus ponctuellement.



